



## Pour de vraies perspectives de carrière pour les collègues de catégories C et B

Les agent.e.s de catégorie C sont les plus maltraité.e.s dans notre ministère. Ils/elles subissent le plus durement l'austérité (indice et socle de prime RIFSEEP très bas), accentuée ces dernières années par le gel du point d'indice qui a eu pour conséquence une baisse significative du pouvoir d'achat.

Cette situation est d'autant plus scandaleuse qu'on exige qu'ils/elles effectuent des tâches pénibles et répétitives et paradoxalement de plus en plus complexes, souvent similaires, dans les secrétariats d'unité de contrôle notamment, à celles de leurs collègues SA. Dans d'autres services, ils/elles sont amené.e.s à assumer des tâches habituellement dévolues aux catégories B A (au SRC par exemple) et dans des services emplois, ils/elles occupent parfois les responsabilités et les inconvénients qui incombent aux chef.fe.s de service, sans évidemment percevoir une rémunération à la hauteur de leurs responsabilités.

A cette situation déjà inique s'ajoute un taux de promotion pour le passage de AAP2 à AAP1 de 8% par an ! On peut légitimement qualifier le traitement fait aux agent.e.s de catégorie C comme étant maltraitant...

**Il est urgent que ces injustices inacceptables cessent, d'autant que le gouvernement s'obstine à appliquer une réforme des retraites injuste que tout le monde refuse et qui va encore amplifier les inégalités ! Plus encore qu'aujourd'hui, les agent.e.s qui auront subi des bas salaires tout au long de leur carrière auront une retraite de misère. Cette situation touchera encore plus durement les femmes qui représentent 85% des adjoint.e.s de notre ministère et 79% des SA.**

C'est pourquoi afin de permettre un vrai déroulement de carrière aux adjoints et aux secrétaires administratifs, la CGT revendique l'organisation d'un dispositif particulier facilitant le passage dans les corps de catégorie A et B (SA, IT, attaché) avec un cycle préparatoire au concours ouvert sans sélection, et un accès facilité à la formation continue. La DRH, qui avait ouvert des discussions en 2017, y a brutalement mis fin de manière unilatérale, laissant ainsi nos collègues sans solution.

**Les 1000 contrôleur.e.s du travail dont la carrière est bloquée dans un corps en extinction doivent être promus IT sans délai !**

Pendant 7 ans, les CT ont été trié.e.s, rejeté.e.s, maltraité.e.s selon des critères absolument incompréhensibles dans le cadre du CRIT, qui loin de leur offrir une solution statutaire, laisse 1000 de nos collègues sans perspective d'avenir.

Ce gâchis humain est inacceptable !

La DRH doit respecter les engagements qu'elle avait pris devant les organisations syndicales en 2017 et promouvoir l'ensemble des CT en IT, sans concours humiliant. Nous avons maintes fois démontré que c'était la solution la plus respectueuse de la santé et de l'investissement des agents et accessoirement la moins coûteuse (moins d'1 million d'euros à ce jour).

**Le 5 décembre : premier jour de grève !  
Pas un service du ministère ouvert !**